

NOTE AUX FAMILLES

MISE A JOUR DES INSCRIPTIONS ALAE & ALSH 2023-2024

Madame, Monsieur,

Depuis la rentrée de septembre 2021, le contrat d'inscription est conclu pour une période de **3 ans pour les maternelles** (de la petite à la grande section) et pour une période de **5 ans pour les élémentaires** (du CP au CM2).

Toutefois, si votre situation familiale a changé depuis l'année dernière ou venait à changer durant le courant de l'année, nous vous demandons de bien vouloir notifier ces changements sur le **Portail Famille**.

Vous trouverez ci-dessous une attestation sur l'honneur à remplir et à remettre à la structure sur laquelle votre ou vos enfants sont scolarisés (à retourner avant le lundi 25/06/2023).

Nous vous remercions par avance et nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

service.jeunesse@ccgascognetoulousaine.com

☎ 05.34.47.04.80 / 05.34.47.04.82

Le service enfance-jeunesse CCGT

ATTESTATION SUR L'HONNEUR MISE A JOUR DES INSCRIPTIONS ALAE ET ALSH 2023-2024 A RENDRE AVANT LE LUNDI 25 JUIN 2023

Je soussigné(e) :

Responsable légal de (nom et prénoms de l'enfant ou des enfants) :

Atteste sur l'honneur, à mettre à jour sur le Portail Famille toutes modifications relatives au foyer

☐ (cocher la case)

RENSEIGNEMENTS SEMAINE TYPE -ALAE MIDI-

(Attention, cette demande n'a pas de valeur d'inscription à la cantine. La réservation des repas se fait auprès de la commune)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

Fait à.....

Le.....

Signature

Responsable légal 1

Signature

Responsable légal 2